

Avec ÉthiRP, le SYNAP met la déontologie des relations publics à portée de clic

Accessible gratuitement sur synap.org, ÉthiRP est un outil qui permet aux professionnels de la communication et des Relations Publics de vérifier la conformité de leurs pratiques face à un environnement réglementaire et éthique en pleine recomposition.

Le SYNAP annonce le lancement d'[ÉthiRP](#), un assistant spécialisé fondé sur l'intelligence artificielle. Libre d'accès, disponible à toute heure, il accompagne les professionnels de la communication dans leurs questionnements déontologiques, réglementaires et éthiques. Avec ÉthiRP, le SYNAP souhaite faciliter l'accès à la culture déontologique des Relations Publics et contribuer à la diffusion de pratiques responsables, transparentes et conformes aux exigences de la profession à l'ère de l'intelligence artificielle.

Depuis plus de soixante ans, le SYNAP défend les standards d'exercice de la profession. ÉthiRP traduit cette mission dans les outils du quotidien. L'outil s'appuie sur un corpus de références validées par le SYNAP, des codes professionnels historiques jusqu'à l'AI Act européen et la loi du 9 juin 2023 sur l'influence commerciale. Quand un professionnel doute d'une pratique, il obtient un premier niveau d'analyse fiable en quelques secondes, sans avoir à éplucher des textes réglementaires ou attendre un avis juridique.

Un vide comblé au bon moment

L'environnement des relations publics s'est considérablement complexifié. Codes de déontologie, RGPD, réglementation sur l'influence, AI Act : les professionnels jonglent avec des référentiels multiples, parfois contradictoires, rarement synthétisés dans un seul outil opérationnel. Les jeunes professionnels et étudiants sont les premiers exposés à ce déficit de repères.

ÉthiRP répond à ce problème concret. L'assistant analyse la conformité d'une pratique ou d'une campagne, identifie les situations de conflit d'intérêts, éclaire les usages de l'IA dans les métiers des relations publics et oriente l'utilisateur vers les textes applicables. Son corpus de référence couvre l'Arrêté Peyrefitte de 1964, le Code d'Athènes, le Code de Lisbonne, le Code de déontologie SYNAP/SCRIP, la Charte IA du SYNAP publiée en mars 2026, la Loi Sapin II (droit de la presse) ou encore l'AI Act européen, la loi du 9 juin 2023 sur l'influence commerciale, les recommandations de l'ARPP, les codes et chartes de référence de l'IPRA, de l'ICCO et de l'AFCL.

« Nous avons conçu ÉthiRP pour que chaque professionnel, qu'il travaille en agence, en entreprise ou en indépendant, dispose d'un repère fiable au moment où il en a besoin. La déontologie ne doit pas rester l'apanage des plus expérimentés. »

Sophie Decaudin, co-présidente du SYNAP

La réglementation évolue ? ÉthiRP aussi.

ÉthiRP est conçu pour intégrer les nouveaux textes réglementaires et législatifs au fur et à mesure de leur adoption. Le SYNAP, qui pilote depuis 2025 une commission dédiée à l'IA, garantit la mise à jour régulière du corpus de référence.

L'outil s'adresse à l'ensemble des métiers de la communication : professionnels des relations publics et des relations médias, responsables communication, chargés d'affaires publiques, mais aussi étudiants et jeunes professionnels qui ne disposent pas toujours des ressources pour interpréter seuls les textes de référence.

ÉthiRP est accessible dès aujourd'hui, gratuitement et sans inscription : <https://www.synap.org/ethirp/>

* * *

A propos du SYNAP - www.synap.org

Le SYNAP — Syndicat national des professionnels des relations médias — regroupe les attachés de presse et consultants en relations médias exerçant en agence, en indépendant ou en entreprise. Il défend les intérêts de la profession, produit des études de référence, anime un programme de formation continue et développe des outils au service de ses adhérents. Le SYNAP est membre de la Filière Communication et co-pilote de MATRIS, la plateforme française de contacts médias conforme au RGPD.

Contact presse

Bruno Sanvoisin, co-président du SYNAP
06 82 52 62 39 — b.sanvoisin@influactive.com